

À l'attention de
 Pour le/la salarié(e) :

Montpellier, le

Intitulé de l'action de formation :
Moniteur d'Atelier en Milieu de Travail Protégé

Rythme de formation : en continu
Modalités d'organisation : en présentiel
Date de début de formation : 04/11/2024 (sous réserve d'ouverture de session de formation en 2024)
Date de fin de formation : 23/10/2025

Formation :

TMA

Référent pédagogique :

Xavier CORNET

04 67 68 65 73

xavier.cornet@faire-ess.fr

Référente administrative :

Hélène CARDONA

04 34 08 73 74

helene.cardona@faire-ess.fr

FRAIS ADMISSION/SELECTION	
Frais étude de dossier (paiement en ligne par le candidat) *Les frais de dossier ne font l'objet d'aucun remboursement.	0.00 €*
Entretien de positionnement lié à la sélection (7h comprises dans le cout pédagogique de la formation)	Néant

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION			
Coût pédagogique de la formation Heures de formation théoriques (35h/semaine)	Nombre d'heures :	441 h	5953.5 €
	Cout horaire :	13.50 €	
Répartition Cout pédagogique sur l'année 2024			1417.50 €
Répartition Cout pédagogique sur l'année 2025			4536.00 €
Frais de scolarité			Néant
Contribution CVEC			Néant

HEURES PRATIQUES	
Durée de stage en entreprise (uniquement si l'établissement est un ESAT ou une EA, sinon toute la durée du stage s'effectue hors entreprise)	980h
Durée de stage hors entreprise	105h
Durée totale de formation pratique	1085h

Ce devis est valable pour une entrée en formation en 2024.
 Assujettissement à la TVA OUI NON

Julien ALDEBERT
 Directeur de l'IRTS MONTPELLIER


